

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24102199

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27-06-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TONLON

N° d'entreprise : **0445 840 110**

Nom

(en entier) : **SA HOTEL CATHEDRALE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Place Saint Pierre 2 - 7500 TONLON**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Par assemblée générale du 18/06/2024, l'actionnaire unique de la Société a pris les décisions suivantes :

1. Démission d'un délégué à la gestion journalière

L'actionnaire prend acte de la démission, avec effet ce jour, Antonius Adrianus Johannes Maria VAN HULST, de son mandat de délégué à la gestion journalière.

L'actionnaire remercie le délégué à la gestion journalière démissionnaire pour les services rendus à la Société et, pour autant que de besoin, met fin à tous les pouvoirs et mandats spéciaux généralement quelconques qui lui ont été octroyés dans le cadre de la représentation ou de la gestion de la Société.

2. Nomination d'un délégué à la gestion journalière

L'assemblée décide de nommer Srl Trilusa dont le siège social est sis à 7730 Estaimpuis, rue du bucquoy 10 et inscrite à la BCE sous le numéro 0845.397.659, comme nouveau délégué à la gestion journalière ce pour une durée de 6 ans prenant effet ce jour.

et par décision du Conseil d'administration du même jour, l'administrateur unique de la société a pris les décisions suivantes

1. Démission d'administrateur

L'actionnaire prend acte de la démission, avec effet ce jour, Antonius Adrianus Johannes Maria VAN HULST, de son mandat d'administrateur de la Société.

L'actionnaire décide de donner décharge provisoire à l'administrateur démissionnaire pour l'exécution de son mandat d'administrateur pour la période allant du 1er janvier 2024 à ce jour.

L'actionnaire remercie l'administrateur démissionnaire pour les services rendus à la Société et, pour autant que de besoin, met fin à tous les pouvoirs et mandats spéciaux généralement quelconques qui lui ont été octroyés dans le cadre de la représentation ou de la gestion de la Société.

2. Nomination d'un administrateur et d'un représentant permanent

L'assemblée décide de nommer Srl Trilusa dont le siège social est sis à 7730 Estaimpuis, rue du bucquoy 10 et inscrite à la BCE sous le numéro 0845.397.659, pour une durée de 6 ans prenant effet ce jour.

Son mandat d'administrateur est rémunéré.

L'assemblée décide de nommer Mr Serge Di Girolamo comme représentant permanent.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)